



**Module Sécurité Hiver J+S
Sport de Camp/Trekking
VD 761.17
18.02 au 21.02.2017**

INVITATION

Lausanne, le 13 janvier 2017

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à notre formation continue Sport de Camp/Trekking "Module Sécurité Hiver" VD 761.17 et avons le plaisir de vous y convier.

Dates du cours : Du samedi 18.02.2017 à 08h45 au mardi 21.02.2017 à 17h30 env.

Rendez-vous : À 08h45 très précises à la gare de Nyon

Assurance : Chaque participant(e) doit être au bénéfice d'une assurance-accidents personnelle. La direction du cours décline toute responsabilité en cas d'accident (activités inhérentes au cours, véhicule privé, bris de lunettes, etc.)

Prestations J+S : Allocation pour perte de gain (APG) 4 jours (se référer au document "L'allocation pour perte de gain (APG) chez J+S" l'essentiel en bref sous : www.jeunesseetsport.ch > les organisateurs de la formation des cadres > documents à télécharger > APG de l'OFAS (directives et guide). Dossier de cours.

Transport : Un bon de transport ½ tarif (1/4 pour les détenteurs du ½ tarif) peut être demandé en cas d'utilisation des transports publics :
Aller : domicile - **La Givrine**
Retour : **La Givrine** - domicile
(à commander le plus rapidement possible à l'office J+S Vaud 021 316 39 62 ou par courriel à : jsvaud@vd.ch)

Finance : Une participation aux frais de cours de **Fr. 100.-** pour les participants avec activités J+S (profil A) et de **Fr. 300.-** pour les participants non actifs dans des cours J+S (profil B), sera perçue par le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) sous la forme d'une facture qui vous sera adressée prochainement.

Merci de régler cette facture à réception. Aucun remboursement ne se fera en cas de désistement durant la formation.

Contrôle des Connaissances préalables : voir « Conditions d'admission » - « Bilan de compétences » et les directives du module (cf annexes)
: Afin de situer votre niveau actuel par rapport à ces exigences, il est demandé que vous effectuiez un test en ligne **jusqu'au 30 janvier**.



Adresse e-mail : Le lien pour les réponses vous sera transmis parallèlement par email. Si votre email ne figure pas dans la liste des participants jointe, nous vous prions de nous transmettre votre adresse **par retour de courrier** à vincent.thoeni@lausanne.ch

Indications pratiques pour les participants :

- Connaissances préalables un bilan des connaissances sera effectué (cf annexe)
- Conditions d'admission voir annexe
- Questions sur le cours s'adresser à Vincent Thöni, 079 728 79 08
- Numéros d'urgences durant le cours 079 728 79 08 Vincent Thoeni ou
079 841 28 75 Clément Furrer
- Reconnaissance une reconnaissance pour le module de sécurité sera délivrée uniquement après réussite du cours.
La participation au module de sécurité compte dans tous les cas comme module de perfectionnement de moniteur.
- Matériel dans un sac à dos, habits adaptés à une randonnée hivernale avec nuits en bivouac ou sous igloos, dont entre autres:
- Bonnet, gants (en double)
 - Crème et lunettes solaires
 - Bonnes chaussures
 - Sac de couchage
 - Matelas de sol
 - ...
- Sans oublier:
- De quoi prendre des notes
 - Raquettes à neige
 - Bâtons de marche / ski
 - De prévoir de la place pour le matériel et la nourriture commune
 - Matériel pour allumer un feu
 - Services, gourde et gamelle résistante au feu
 - 1 pique-nique pour le premier repas
 - Une couverture de survie
 - Une boussole
- Si disponible
- > compléter pour le 30 janvier sur le lien qui vous sera envoyé:
- Sac de bivouac
 - GPS, altimètre, thermomètre, ,
 - Petit réchaud à essence ou à gaz (seule de l'essence de réserve sera fournie)
 - Petite casserole pour réchaud
 - Pelle
 - Sonde à avalanche
 - Kit iglou (Hajk),
 - Scie à neige

Attention: le cours est vécu en parfaite autonomie: nourriture et matériel, commun et personnel pour les 4 jours, portés sur le dos par chacun.

Remarques : **En cas d'empêchement dûment motivé, veuillez immédiatement aviser le secteur J+S. A dater de l'envoi de cette invitation, tout désistement et/ou absence fera l'objet d'une facturation d'un montant de Fr. 50.- pour frais administratifs. Pour les personnes excusées avec un certificat médical Fr. 20.-.**

POUR ETRE RECONNU VALABLE, LE COURS DOIT ETRE SUIVI DANS SA TOTALITÉ



Discipline : *Le tabac n'a pas sa place lors du travail pratique.
La consommation de drogues ainsi que l'abus d'alcool feront l'objet d'une sanction disciplinaire.
La direction de cours se réserve le droit de renvoyer les candidats qui n'auraient pas une attitude correcte durant le cours de formation.*

Chef de cours : Vincent **Thöni**, expert JS

Chef de classe : Clément **Furrer**, expert JS

Intervenants : Marc **Müller**, Didier **Raboud**, Nicolas **Rey**

Chef J+S : Michel **Pirker**

Administration : Secteur J+S, Myriam **Frête**, Ch. de Maillefer 35, 1014 Lausanne, tél. 021 316 39 62 - e-mail : myriam.frete@vd.ch

Sites internet : Macolin : www.jeunesseetsport.ch - SEPS : www.vd.ch/seps
J+S Vaud : www.jsvaud.ch

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un excellent cours et vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le chef du secteur J+S



Michel Pirker

Annexes : - Programme du cours
- Directives du module
- Liste des participants

Copies : - Chefs de cours et de classe
- OFSPO, secteur J+S
- SEPS

NB : - Test de pré requis en ligne et questionnaire matériel disponible à compléter avant le 30 janvier au plus tard.